



© Javier Allegue Barros (Unsplash)

Quelle place pour l'économie sociale à Bruxelles et en Wallonie aux lendemains des élections de juin 2024?

Au cours de ces dernières années, l'économie sociale, pour partie à Bruxelles et de façon plus marquée en Wallonie, a fait l'objet d'un soutien politique et financier au travers du déploiement de différentes initiatives. Ceci s'est notamment traduit par des déclarations d'intentions et des mesures concrètes visant à répondre aux enjeux socio-économiques actuels et à venir.

Suite aux élections de juin 2024, quelle direction va prendre l'économie sociale dans ces territoires au regard des ambitions politiques affichées par les nouvelles majorités régionales? S'agira-t'il d'une continuité? D'un pas en arrière tenant compte du contexte budgétaire présenté comme fort tendu? Ou au contraire, d'un soutien accru au regard des potentialités qu'offre l'économie sociale? On utilise parfois le terme de «secteur» pour évoquer l'économie sociale. Qu'est-ce que cela signifie? Quel est l'intérêt de la présenter comme telle? Y a-t-il bien un seul secteur dit de l'économie sociale au sein duquel on retrouverait l'ensemble des acteurs, dans toute leur diversité productive et de services?

Après avoir rappelé brièvement en quoi consiste l'économie sociale et ce qu'elle recouvre aujourd'hui comme point de départ de notre analyse, nous tenterons d'y voir plus clair en portant brièvement notre regard tant sur les 5 dernières années que sur les 5 prochaines.

Avec notamment les apports de Bénédicte Sohet, Secrétaire générale de Concertes¹.

1 Concertes est la plate-forme de concertation des organisations représentatives de l'économie sociale en Belgique francophone : <https://concertes.be/>

L'ÉCONOMIE SOCIALE: C'EST QUOI?

En Belgique, l'économie sociale a une histoire aussi longue que la création de l'Etat belge et trouve ses origines dans le mouvement ouvrier et coopératif². A ce jour, elle constitue une alternative à grande échelle à l'économie dite classique dominée par le modèle capitaliste et qui met l'accent sur l'humain et place la finalité sociale au cœur de ses préoccupations. Elle repose ainsi sur divers principes, parmi lesquels figurent :

- la finalité de service à ses membres et à la collectivité plutôt que le profit
- un processus de décision démocratique
- l'autonomie de gestion par rapport aux pouvoirs publics
- la primauté des personnes et du travail sur le capital lors de la redistribution des bénéfices

En Wallonie et à Bruxelles, environ 12.000 entreprises et organisations de formes variées (asbl, coopératives, fondations, mutuelles), et actives dans différents secteurs d'activités, se revendiquent de l'économie sociale qui représente environ 260.000 emplois salariés³.

D'un point de vue légal, l'économie sociale est définie au travers du Décret du Gouvernement wallon du 20 novembre 2008 relatif à l'économie sociale⁴ et par l'Ordonnance du Gouvernement bruxellois du 23 juillet 2018 relatif à l'agrément et au soutien des entreprises sociales⁵. Il n'y a par contre pas de définition au niveau fédéral.



© Diego PH (Unsplash)

2 La Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation permanente, « Deux siècles d'économie sociale en Belgique : quels enseignements ? » ; <https://ligue-enseignement.be/deux-siecles-deconomie-sociale-en-belgique-quels-enseignements>

3 L'Observatoire de l'économie sociale, *L'état des lieux de l'économie sociale 2023. Statistiques de l'économie sociale en Région wallonne et en Région de Bruxelles-Capitale*, Les cahiers de l'observatoire, n°18, février 2025 ; <https://observatoire-es.be/publications/>

4 <https://wallex.wallonie.be/eli/loi-decret/2008/11/20/2008204798/2009/01/01>

5 https://etaamb.openjustice.be/fr/ordonnance-du-23-juillet-2018_n2018031816.html

PÉRIODE 2019 À 2024: ÇA AVANCE EN WALLONIE, PLUS TIMIDEMENT À BRUXELLES

Malgré un contexte global marqué par différentes crises (Covid-19 et énergétique notamment), l'économie sociale a fait l'objet, en Wallonie, d'un soutien et de développements importants au cours des 5 dernières années. Là où à Bruxelles, les avancées semblent avoir été plus timides.

Pour Bénédicte Sohet, en Wallonie, on peut clairement parler *« d'un secteur qui a été favorablement soutenu tant au niveau des intentions que d'actions concrètes par la Ministre wallonne en charge de l'économie sociale, Christie Morreale. (...) Une des meilleures ambassadrices du secteur et dont son bilan est à mon sens positif, bien qu'elle n'ait pas eu le titre de Ministre de l'économie sociale dès le début de la législature »*.

Cela concorde avec le constat que dans la déclaration de politique régionale du Gouvernement wallon pour la période 2019-2024, le terme « économie sociale » n'apparaissait que timidement. Certes, il y avait bien une section spécifique relative aux entreprises et aux indépendants⁶, mais celle-ci ne comportait au final pas plus que quelques lignes, et sans qu'il ne soit fait mention d'un ensemble d'ambitions et d'actions qui ont pourtant été déployées par la suite.

Questionnons l'hypothèse suivante : les crises énergétiques et du Covid-19 n'ont-elles pas eu l'effet d'accentuer les potentialités offertes par l'économie sociale, et donc par conséquent des soutiens des pouvoirs publics ? Ou c'est alors plutôt le travail porté par les acteurs en vue d'une meilleure reconnaissance de l'économie sociale qui a porté ses fruits ?

La question reste ouverte. Toujours est-il qu'en Wallonie, il y a eu la mise en place de la stratégie Alternatif'ES Wallonia⁷ ou encore le déploiement d'une vaste campagne de communication avec des budgets importants permettant, comme le souligne Bénédicte Sohet, *« de faire vivre le secteur et de le rendre visible au grand public, en permettant aux entreprises du secteur de s'en revendiquer »*.



© Jon Tyson (Unsplash)

6 Déclaration de politique régionale. Wallonie. 2019-2024, Chapitre 7, page 37 ; https://www.wallonie.be/sites/default/files/2019-09/declaration_politique_regionale_2019-2024.pdf

7 <https://alternativeswallonia.be/>

Par ailleurs, ce sont aussi de nombreux dispositifs permettant de développer l'économie sociale qui ont été soutenus : bourses coopératives⁸, IES !⁹, création de deux hub logistiques supplémentaires à Liège et Charleroi, ou encore le rapprochement des acteurs de l'économie sociale et de la recherche académique notamment au travers d'Escap¹⁰. Au total, d'après Bénédicte Sohet : « les moyens consacrés à l'économie sociale en Wallonie sont de l'ordre de 37 millions d'euros mais cela ne compte pas tout non plus. Le budget pour la campagne de communication par exemple n'est pas repris dans ce montant ».

Au niveau de la Région bruxelloise, il n'existait pas en tant que tel de Ministre de l'économie sociale lors de la précédente législature. Ainsi, ce sont pour partie le Ministre de l'emploi, Bernard Clerfayt et la Secrétaire d'État à la transition économique, Barbara Trachte, qui ont déployé des soutiens aux acteurs et dispositifs de l'économie sociale.

Pour Bénédicte Sohet, l'un des enjeux était de « faire vivre l'Ordonnance relative à l'économie sociale en région bruxelloise entrée en vigueur un peu avant la dernière législature, à l'été 2018. Une avancée importante sous l'impulsion du Ministre de l'emploi et de l'économie de l'époque, Didier Gosuin. Cependant, force est de constater qu'à Bruxelles, l'économie sociale reste encore à mes yeux trop cantonnée aux acteurs de l'insertion socio-professionnel. C'est évidemment des acteurs qui comptent, mais le secteur de l'économie sociale en tant que tel est plus large ».

Certes, la pérennisation de Coopcity, un des acteurs phares à Bruxelles en matière d'entrepreneuriat social, a été assurée (en tout cas jusqu'en 2026) par un soutien de la Région. Mais à la lecture de la section faisant mention de l'économie sociale dans la déclaration de politique régionale bruxelloise¹¹, dont les ambitions semblaient de prime abord plus importantes que ce qu'indiquent celles de la



©Belgian Presidency of the Council of the European Union / Elodie Meunier - WBI

8 <https://economiecirculaire.wallonie.be/fr/articles/actualite/lancement-deuxieme-edition-appel-projets-bourses-cooperatives>

9 <https://i-es.be/>

10 <https://escap.be/>

11 Déclaration de politique générale commune au Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale et au Collège réuni de la Commission communautaire commune. Législature 2019-2024 ; <https://www.parlement.brussels/wp-content/uploads/2019/07/07-20-D%C3%A9claration-gouvernementale-parlement-bruxellois-2019.pdf>

Wallonie, plusieurs intentions n'ont pas été suivies d'effets. Là où les crises successives semblent avoir boosté le secteur en Wallonie (toujours selon notre hypothèse), cela n'a visiblement pas eu le même impact dans la capitale, dont on sait que le sous-financement structurel reste un enjeu majeur¹².

Enfin, sur la scène internationale, la présidence belge de l'Union européenne au cours du premier semestre 2023 a permis la mise en

place d'une rencontre centrée sur l'économie sociale et sa place dans le champ des transitions¹³. Organisée à Liège sur 2 jours en février 2023 et rassemblant près de 20 ministres européens de l'économie sociale en plus de Nicolas Schmit (commissaire européen pour l'économie sociale), le point d'orgue a été l'établissement d'une ambitieuse feuille de route en faveur de l'économie sociale en Europe¹⁴.

QU'ATTENDRE DE L'APRÈS JUIN 2024?

Suite aux élections de juin dernier, un nouveau gouvernement s'est rapidement mis en place en Wallonie avec une majorité MR-Engagés qui ont présenté leur déclaration de politique régionale¹⁵. Y figure dans le chapitre dédié à l'économie une section spécifique intitulée « un secteur de l'économie sociale bien soutenu ». Dans la foulée, le nouveau Ministre Yves Coppieters ayant l'économie sociale dans ses attributions a été nommé dès le début de la législature, « *et c'est une première* » d'après Bénédicte Sohet. Elle ajoute : « *Cela donne de l'espoir pour que l'économie sociale continue d'être soutenue au moins au même niveau que ce qu'elle a été lors des années précédentes, et ce malgré un contexte budgétaire qui s'annonce tendu* ».

Pourtant, certaines déclarations du Ministre Coppieters lors de la journée Inspir'ES du 13

novembre dernier à Namur¹⁶ ont clairement indiqué qu'il ne fallait pas s'attendre à des augmentations de soutiens financiers (au contraire), tout en plaidant pour un passage d'une logique de subsides facultatifs vers des subsides structurels pour les acteurs concernés, couplés à des évaluations plus strictes.

A Bruxelles, à l'heure d'écrire ces lignes, il n'y a toujours pas de fumée blanche avec un nouveau gouvernement en place. Espérons que l'occasion sera alors saisie pour nommer, comme en Wallonie, un ou une Ministre spécifiquement dédié-e à l'économie sociale, qu'une stratégie en tant que telle sera proposée et que la Région en fasse une priorité politique. Pour Bénédicte Sohet, « *il s'agit aussi de faire vivre l'Ordonnance de 2018 relative à l'économie sociale pour permettre au secteur de déployer encore plus tout son potentiel* ».

12 L'Echo, « Le sous-financement de Bruxelles chiffré à 720 millions », 2010 ; <https://www.lecho.be/economie-politique/belgique/bruxelles/le-sous-financement-de-bruxelles-chiffre-a-720-millions/8985538.html>

13 <https://socialeconomy2024.eu/>

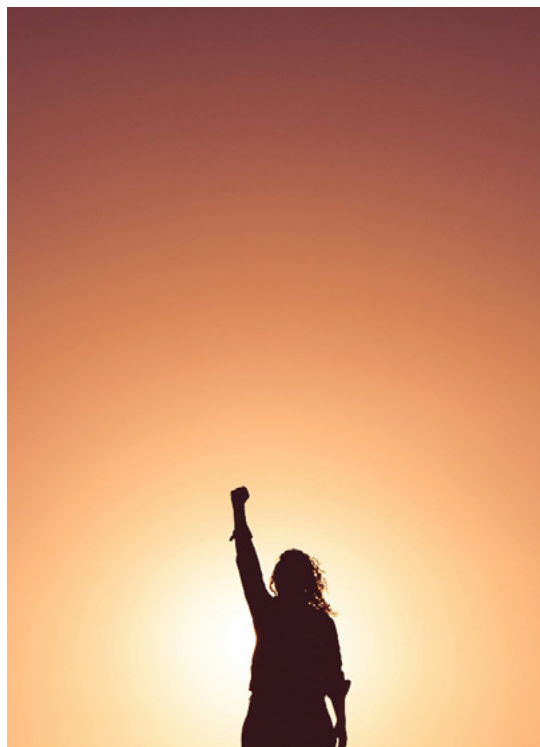
14 https://socialeconomy2024.eu/wp-content/uploads/2024/03/LiegeRoadmap-SocialEconomy-final-v.FR_.pdf

15 Déclaration de politique régionale wallonne. Avoir le courage de changer pour que l'avenir s'éclaire. Législature 2024-2029, 11 juillet 2024 ; <https://www.wallonie.be/sites/default/files/2024-07/DPR2024-2029.pdf>

16 <https://www.syneco.be/blog/news-2/journee-inspir-es-18>

Plus globalement, lorsqu'on demande à Bénédicte Sohet son avis sur l'état de la situation, elle nous répond ceci : « *Timothée Duverger, professeur d'université français spécialisé sur les enjeux d'économie sociale*¹⁷, dit qu'elle est sur le toit du monde. Personnellement et plus spécifiquement à Bruxelles et dans une moindre mesure en Wallonie, je trouve qu'on y est pas encore, mais je remarque que des pas en avant importants ont été réalisés. Le contexte européen soutenant et propice à l'économie sociale y est certainement pour quelque chose avec les apports qui ont été faits par le commissaire Nicolas Schmit au cours de la dernière législature¹⁸. Il faudra donc aussi voir comment le secteur sera appréhendé par la nouvelle commission européenne qui vient d'entrer en place ».

Relevons à cet égard la récente décision au niveau européen de renouveler l'intergroupe parlementaire dédié à l'économie sociale et qui donne des signes d'espoir quant à la mise à l'agenda européen des enjeux d'économie sociale¹⁹.



© Miguel Bruna

17 <https://www.jean-jaures.org/expert/timothee-duverger/>

18 <https://www.socialeconomynews.eu/fr/vers-un-plan-daction-europeen-pour-leconomie-sociale/>

19 [https://www.ess-europe.eu/fr/news/lintergroupe-economie-sociale-et-services-dinteret-general-renouvele#:~:text=Le%2017%20d%C3%A9cembre%202024%2C%20l%20Union%20europ%C3%A9enne%20\(UE\).](https://www.ess-europe.eu/fr/news/lintergroupe-economie-sociale-et-services-dinteret-general-renouvele#:~:text=Le%2017%20d%C3%A9cembre%202024%2C%20l%20Union%20europ%C3%A9enne%20(UE).)

CONTINUER D'OCCUPER LE TERRAIN ET MIEUX FAIRE CONNAÎTRE L'ÉCONOMIE SOCIALE

Bien qu'il y ait eu des avancées au cours de ces dernières années en matière d'économie sociale et ce, tant au niveau européen qu'en Belgique francophone, les marges de progrès pour lui permettre de se déployer davantage restent importantes. Les autorités politiques ont bien entendu un rôle important à jouer à cet égard, et les premiers mois de l'entrée en fonction du nouveau gouvernement wallon devront nous permettre d'observer à quelle hauteur se situera le soutien apporté à l'économie sociale. Pour ce qui est de Bruxelles, il nous faut donc encore attendre. D'un point de vue plus global, deux pistes d'action et de réflexion seraient à notre sens de nature à permettre à l'économie sociale d'être encore plus présente dans les débats futurs.

Tout d'abord, un travail visant à mieux faire connaître l'économie sociale, ce qu'elle est, ainsi que le poids et le potentiel économique qu'elle représente, doit s'intensifier. La campagne de communication menée en Belgique francophone par ConcertES constitue une bonne initiative mais il faut la poursuivre de façon plus régulière. Ne pas le faire, c'est aussi laisser la place

aux entreprises capitalistes qui reposent pour beaucoup au niveau de leur modèle économique sur le marketing et de vastes campagnes publicitaires.

L'économie sociale doit aussi davantage occuper le terrain pour éveiller les consciences et mieux faire connaître les alternatives déjà existantes. Elle est encore méconnue pour beaucoup de personnes²⁰. Or il est nécessaire que le plus de gens connaissent l'économie sociale, sachent de quoi il s'agit et les bienfaits qu'elle apporte à notre société et à notre économie.

Un rôle accru de l'enseignement devrait ici s'opérer. A quand un cours spécifiquement dédié à l'économie sociale dans tous les cursus d'étude en sciences sociales et économiques ? Des initiatives comme le master de spécialisation en économie sociale²¹ ainsi que la Chaire interuniversitaire en économie sociale (chairES)²² portée par quatre universités belges francophones depuis 2022, sont à poursuivre et à renforcer.

Par ailleurs, il y a lieu de s'interroger si l'économie sociale ne souffrirait pas d'un

20 Frédéric THOMAS, « L'économie sociale et solidaire : enjeux, défis et perspectives », in *L'économie sociale et solidaire : levier de changement ?*, CETRI-Syllepse, collection Alternatives Sud, Vol. XXII, n°2, 2015 ; <https://www.cetri.be/L-economie-sociale-et-solidaire-3868>

21 https://www.hec.uliege.be/cms/c_8487215/fr/hec-master-de-specialisation-en-economie-sociale

22 <https://www.uclouvain.be/fr/cirtes/chaire-en-economie-sociale-chaire-2022-2025#:~:text=La%20Chaire%20en%20Economie%20Sociale,en%20R%C3%A9gion%20wallonne%20et%20C3%A0>

manque de définition claire, univoque et acceptée par toutes et tous. Si l'on veut être un brin provocant, ne serait-elle pas enfermée dans un terme trop « fourre-tout » aux contours flous et flexibles où chacun et chacune y verrait ce qui l'intéresse jusqu'à en donner des significations opposées ? D'où vient cette dimension ?

L'économie sociale et sa conception serait par essence hétérogène²³, marquée par des histoires anciennes et distinctes et où pour certaines la dimension « alternative » prime alors que pour d'autres, c'est celle de la « réparation » qui constituerait sa marque

de fabrique. À partir de là, comment peut-on parler d'un seul secteur en tant que tel de l'économie sociale alors qu'elle serait plutôt à considérer comme trans-sectorielle ? Ou y aurait-il une raison de le faire pour unir et rassembler un grand ensemble d'acteurs ? Des débats que les organisations représentatives et qui se revendiquent de l'économie sociale devraient mener afin de mieux unir leurs forces pour mener la bataille des idées et de la visibilité face à l'économie capitaliste.

Yvon Jadoul
Décembre 2024

23 Diane RODET, « L'économie sociale et solidaire : une réalité composite issue d'histoires plurielles », in *Informations sociales*, 2019/1, n°199, pp 14-25 ; <https://shs.cairn.info/revue-informations-sociales-2019-1-page-14?lang=fr>

SOURCES ET RESSOURCES

Bibliographie

L'Echo, « Le sous-financement de Bruxelles chiffré à 720 millions », 2010 ;

La Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation permanente, « Deux siècles d'économie sociale en Belgique : quels enseignements ? » ;

L'Observatoire de l'économie sociale, L'état des lieux de l'économie sociale 2023. Statistiques de l'économie sociale en Région wallonne et en Région de Bruxelles-Capitale, Les cahiers de l'observatoire, n°18, février 2025 ;

Diane RODET, « L'économie sociale et solidaire : une réalité composite issue d'histoires plurielles », in *Informations sociales*, 2019/1, n°199, pp 14-25 ;

Frédéric THOMAS, « L'économie sociale et solidaire : enjeux, défis et perspectives », in *L'économie sociale et solidaire : levier de changement ?*, CE-TRI-Syllepse, collection Alternatives Sud, Vol. XXII, n°2, 2015 ;

Actes légaux et politiques

Décret du Gouvernement wallon du 20 novembre 2008 relatif à l'économie sociale ;

Ordonnance du Gouvernement bruxellois du 23 juillet 2018 relatif à l'agrément et au soutien des entreprises sociales ;

Déclaration de politique générale commune au Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale et au Collège réuni de la Commission communautaire commune. Législature 2019-2024 ;

Déclaration de politique régionale. Wallonie. 2019-2024 ;

Déclaration de politique régionale wallonne. Avoir le courage de changer pour que l'avenir s'éclaire. Législature 2024-2029, 11 juillet 2024 ;

Sites internet

Concertes : <https://concertes.be/>

AlternativES Wallonia :
<https://alternativeswallonia.be/>

IES : <https://i-es.be/>

Escap : <https://escap.be/>